Image not found or type unknown

Construction de maisons jumelées

Par **guimier audrey**, le **24/02/2017** à **17:19**

bonjour
j'aimerai savoir si il est possible d'acheté un meme terrain a deux couples pour pouvoir y constuire deux maisons jumelées. nous sommes actuellement sur un terrain de 2688m2 à 160000 euros . Le couple avec qui nous avons ce projet pourrais financierement mettre 60000 pour une partie du terrain et nous 100000 pour le reste. Est ce possible? Et comment doit on procéder svp?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés